



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

30 JAN. 2017

P.O. Le greffier

Greffe

Réserve
au
Moniteur
belge

17022861

N° d'entreprise : 0202-470-177

Dénomination(en entier) : **INAGO**(en abrégé) : **INAGO**Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue du Village, 77 - 4850 Moresnet****Objet de l'acte : 1) Désignation d'administrateurs surnuméraires issus des CPAS associés****2) Election d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président****3) Election d'un administrateur**

1) Désignation d'administrateurs surnuméraires issus des CPAS associés

L'assemblée générale du 18 décembre 2013 a redésigné comme administrateurs (sur base de l'article 1523-15§3 du CDLD tel que modifié par le décret du 26 avril 2012, art.43,2°):

- Monsieur Jean-Marie MAGER - 4850 Plombières, rue de Montzen, 109
- Madame Ilona WETZELS-BECKERS - 4720 La Calamine, rue du Patronage, 24
- Monsieur Jean-Marie PIRON - 4880 AUBEL, rue de Battice, 80

Déposé en même temps : extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire du 18 décembre 2013.

2) Election d'un nouveau président et d'un nouveau vice-président

Conformément aux accords de début de législature, le conseil d'administration du 31 août 2016, a désigné comme :

- Président de l'intercommunale : Monsieur Benoît LIEGEOIS - 4880 Aubel, rue de Gorhez, 50
- Vice-président de l'intercommunale : Monsieur Marcel STROUGMAYER - 4728 Hergenrath, rue Haag, 14

Déposé en même temps : extrait du PV du conseil d'administration du 31 août 2016.

3) Election d'un administrateur

L'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2016, a désigné comme administrateur de l'intercommunale, en remplacement de Monsieur Roger KROYSIER, démissionnaire : Madame Christiane LINCKENS - 4850 Montzen, rue de Hombourg 27.

Déposé en même temps : extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2016.

Jean-Marie KOHNEN, directeur général.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/02/2017 - Annexes du Moniteur belge